

PAS DE ÇA CHEZ NOUS !

Ça, c'est la mensualisation. Au contribuable qui s'est déplacé, vient de faire la queue, a attendu parfois longtemps, il est recommandé de répondre systématiquement qu'on ne prendra pas en compte sur place sa demande d'adhésion à ce type de paiement ou la modification de son contrat.

Pas de ça chez nous...et on le renvoie au service téléphonique du Centre Impôts Service.

Encore une fois, cela se passe dans un grand SIP (portuaire) du département.

Où les mots ont perdu leur sens, ou on a affaire à une violation délibérée des bonnes pratiques.

Extrait de la fiche-kit n°000 « accueil généraliste dans le SIP » que chacun peut consulter sur Ulysse (la DGFIP/Fusion/le SIP/Kit de l'accueil généraliste) :

« L'accueil généraliste concerne également le traitement immédiat des demandes les plus simples et les plus courantes [...] - adhésion et modifications de contrats de prélèvement (mensualisation, prélèvement à l'échéance) [...] ».

La CGT a adressé un mail au DRFIP pour exiger le respect des droits des contribuables en matière d'accueil.

Il est hors de question pour nous de cautionner la casse du service public de proximité sous couvert d'adaptation du service rendu aux moyens réduits en personnel.

La CGT appelle au contraire les collègues de tous grades à agir pour défendre et développer le service public.

LES PERES FOUETTARDS DE L'EUROPE

Le magazine Challenges, vient de rendre publique une lettre adressée au gouvernement italien en août par TRICHET, actuel patron de la Banque centrale européenne (BCE) et DRAGHI,* son successeur désigné au 1er novembre.

Sans mandat aucun, sinon le mandat implicite des agences de notation et des milieux d'affaires, les deux comparses somment l'Italie de prendre des mesures immédiates, et ceci par décrets-lois, c'est à dire sans débat parlementaire :

« privatisations de grande ampleur », « révision en profondeur des règles régissant le recrutement et le licenciement des salariés », « budget équilibré en 2013, principalement via une réduction des dépenses », « intervenir davantage dans le système des retraites, en rendant plus contraignants les critères d'éligibilité aux pensions d'ancienneté », « réduire de façon significative le coût des emplois publics, en durcissant les règles de renouvellement du personnel et, si nécessaire, en baissant les salaires »...

Bref, l'Italie prend le chemin de la Grèce, dont les « efforts » ne sont jamais suffisants, et à qui la même bande (BCE, FMI et Commission européenne) impose toujours plus d'austérité. Dernières mesures annoncées :

- 30000 fonctionnaires devraient y être mis « en réserve » avec une baisse de salaire de 40%,

et licenciés au bout d'un an s'ils n'ont pas trouvé un autre emploi.

- les retraites supérieures à 1200 € y seront réduites de 20%.

- le seuil de non-imposition va y être abaissé à 5000 € par an.

On sait que TRICHET et DRAGHI ont également adressé leur diktat à l'Espagne.

Aucun pays d'Europe n'est en fait à l'abri de la cure de pauvreté que veulent nous administrer ces charlatans.

* Sur le pedigree du personnage, voir Antidote hebdo n° 96



LE SUCRE DANS LE LAIT CHAUD

Il en va de certaines personnes comme du sucre dans le lait chaud : plus on les cherche, moins on les trouve.

Vous savez d'expérience que la CGT, ses militant-es, ses élu-es, ne sont pas solubles dans le lait chaud.

La CGT, ce n'est pas une entente, un club ou une amicale. C'est un outil, un moyen de se faire entendre, écouter et respecter.

C'est pour ces raisons que vous êtes nombreux à la solliciter pour une explication, un conseil, un recours ou une intervention auprès de la direction.

Implanté dans les deux anciennes filières (DGI et DGCP) et ayant l'habitude de travailler ensemble, nos élu-es et représentant-es allient compétences et savoir-faire, connaissances des règles de gestion, connaissances des missions fiscales et de la gestion publique.

C'est un atout au quotidien pour être efficace et pertinent, savoir de quoi on parle en CAP et en Comité Technique.

La CGT, c'est aussi une dimension interprofessionnelle forte qui permet de créer des coopérations avec les autres fonctionnaires et les salariés du privé. Il n'y a pas un combat dont la CGT soit absente : hôpitaux, poste, enseignement...

Ce sont notre crédibilité et notre efficacité qui nous autorisent à solliciter votre confiance le 20 octobre.

En votant CGT, vous savez aussi que tout ne sera pas fini le 20 octobre et que nous vous solliciterons encore et toujours pour agir et lutter ensemble pour le progrès social, pour un monde plus juste et plus solidaire.

La liste des candidat-es de la CGT (DRFIP 44, TGE et DISI-Ouest) est en ligne sur nos sites (DRFIP et DISI).

Notre camarade Béatrice CHIRON-SAICH, en poste à la Trésorerie Générale pour l'Étranger est par ailleurs candidate en position éligible sur la liste présentée par la CGT en CAP nationale pour la catégorie C.

Une responsabilité et une expérience dont pourront tirer profit toutes et tous nos élu-es

COUP DE GUEULE

Les organisations syndicales de retraités appelaient au plan national à manifester le 6 octobre pour :

- l'augmentation significative des retraites, la fixation du minimum de pension au niveau du smic,

- la mise en place d'une prestation de compensation de la perte d'autonomie sans limite d'âge minimum et sa prise en charge dans le cadre de la sécurité sociale.

L'appel était signé de plusieurs organisations.

Hélas, à Saint-Nazaire, seule la CGT a honoré sa signature. Hormis un drapeau de la FSU, les seules couleurs visibles étaient les nôtres.

La situation était moins caricaturale à Nantes, mais on peut quand même se poser la question de l'engagement des uns ou des autres.

